

□



Comité de jumelage Italie  
129 av. Montaigne  
33160 St Médard en Jalles  
Courriel: [comitejumelageitalie@laposte.net](mailto:comitejumelageitalie@laposte.net)  
Site: <http://italiejumelage.saintmedardasso.fr/>  
Tél: 05 56 05 48 55

## **Compte -rendu du Conseil d'Administration du jeudi 28 février 2019**

Présentes: Mmes BEAUSSART Gisèle, PREVOT Danièle, DAIN Mireille, UCCIANI Nicole, CATROUX Michèle, DEYRIS Geneviève, CABANEL Louissette, DETORRI DEPECKER Mireille, DUBOS Michèle, SAINT-MACARY Nadine.

Excusées: Mmes GUYOT Muriel, CHERUETTE Monique, LAGOUTTE Marie-Claire.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 14h30 selon l'ordre du jour.

### **1-La réunion du 22 janvier pour la préparation du festival du cinéma italien.**

Mme la Présidente a rencontré Sébastien, l'un des responsables du cinéma l'Étoile, Michel et Dominique de l'association Amici dell'Italia et Marie-Josée du Comité de Jumelage du TAILLAN.

Voici le programme des films retenus, les dates et les horaires:

- Jeudi 4 avril à 20 h: « **Silvio et les autres** » de Paolo Sorrentino.
- Jeudi 11 avril à 20h15: «La grande belleza » id
- vendredi 19 avril à 18h:« Heureux comme Lazzaro »
- mardi 30 avril à 20h30: »Bienvenue en SICILE »

Il a été convenu, après discussion, que le festival serait ouvert à 19 h par un apéritif . L'intervenant, si nous en trouvions un, introduirait le film dont la projection commencerait à 20h.

Pour la clôture du Festival, c'est le Comité de Jumelage du Taillan qui fournit les assiettes garnies (sucré/salé) et le comité de jumelage de ST-Médard- fournit les boissons.

Nadine Saint-Macary rappelle que, selon la réglementation en vigueur, le comité peut proposer uniquement du vin, donc du Prosecco, et de la bière comme boissons alcoolisées. Cependant, pour se conformer au règlement en vigueur à St-Médard, une demande de vente de boissons alcoolisées a été faite auprès de la DACAJ.

### **2-Bilan de la conférence du 25 janvier sur la Sardaigne.**

50 participants environ

Comme prévu, aussi minimes soient-ils, les bénéfices ont été répartis entre les 3 associations.

Nous constatons que, comme pour l'AG, à la salle Simone Veil, le matériel n'était pas mis à la disposition du conférencier. C'est une situation très inconfortable pour l'intervenant .Il a encore fallu intervenir et réclamer le gardien .Ce n'est pas normal, dans la mesure où la Présidente prévient les services techniques suffisamment à l'avance.

### **3-L'assemblée Générale du mercredi 6 février**

Nous constatons qu'il y a davantage de procurations 41, que de participants 25.

À cette date-là, il y avait beaucoup d'autres manifestations prévues, mais le nombre de procurations montre un intérêt certain pour le comité, puisqu'il y avait au total 66 votants.

La secrétaire adjointe et la trésorière ont uni leurs compétences pour rédiger le Procès verbal de l'AG ainsi que la liste des procurations par ordre alphabétique.

### **4-Le café littéraire**

C'est Élodie, la bibliothécaire partenaire, qui a pris en charge l'animation où nous avons débattu sur « Il ragazzo selvatico » le garçon sauvage de Paolo Cognetti.

Gisèle, l'animatrice habituelle du café littéraire remarque qu'Élodie élargit les horizons en proposant d'autres livres, d'autres auteurs français ou anglo-saxons sur ce même thème.

### **5-La conversation italienne.**

Elle a eu lieu les 14 et 21 février.

Les animatrices et les participants sont toujours aussi motivés. Un groupe qui fonctionne très bien.

### **6-Les échos du comité de jumelage du Taillan**

Louissette CABANEL a assisté à l'AG du 15 février.

Le comité qui compte très peu de membres, n'a plus le soutien de la Municipalité du Taillan et n'a plus de correspondants dans sa ville jumelle semble momentanément condamné.

CASTELNUOVO (Toscane), ville jumelle, n'est plus intéressée par le jumelage!!!!

À ce propos, Mme la Présidente rappelle que M. le Maire de ST-Médard contacte vainement depuis deux ans Mme le Maire de SABAUDIA.

M.le Maire rappelle que le 85ème anniversaire de la création de la ville de Sabaudia a lieu le 15 avril, mais nous ne savons pas si les festivités se dérouleront à Sabaudia et comment. C'est une dernière tentative, car Monsieur Mangon aurait souhaité se rendre à Sabaudia.

Nous sommes en droit de penser que, excepté un petit groupe d'amis très fidèles à Sabaudia, la ville et ses habitants sont en train de nous abandonner également.

L'avenir du comité est problématique. Restons tout de même optimistes!

### **7-Conférence sur la Sardaigne avec Philippe**

Nous avons fixé la prochaine conférence le mercredi 6 mars en raison de la disponibilité des salles.

Le mercredi est moins propice que le vendredi initialement prévu et nous serons peut-être déficitaires.

L'infographiste a fait un magnifique prospectus pour la publicité de la conférence.

### **8-Les dates des prochains CA pour l'année en cours**

Nous avons fixé les dates suivantes, toujours le jeudi à 14h30:

- jeudi 28 mars
- jeudi 25 avril
- jeudi 23 mai
- jeudi 27 juin

Pour mémoire, la fête de l'été est prévue le jeudi 20 juin 2018.

### **9-Récital lyrique**

Mme la Présidente a contacté l'accordeur qui prendra 95 euros. Michèle Catroux l'accueillera vendredi 29 mars à 14h30.à l'église .Les artistes viendront répéter avant le concert vers 18h 30.

La trésorière a établi les 2 contrats nécessaires pour la chanteuse et pour la pianiste.

L'école de musique prête le tabouret pour le piano.

### **10-Le séjour linguistique**

À ce jour, 13 participants sont inscrits dont des étudiantes de Mme Fratani, professeur à l'université.

Après un débat mouvementé, les membres du CA décident que le mari qui accompagne son épouse paiera intégralement le tarif du séjour. En revanche, les frais des cours de langue seront défalqués de la somme pour l'accompagnant de l'étudiante handicapée en fauteuil.

Réunion pour les participants : le samedi 1er juin

#### **Questions diverses**

Atelier cuisine : le samedi 13 avril à 8h45 au Pôle Simone Veil.

Réunion de préparation pour le voyage en Sardaigne: le samedi 27 avril de 10h à 12h

Suite à différentes rumeurs circulant sur les cours d'italien, le CA a décidé de faire circuler un questionnaire d'intérêt anonyme à tous les élèves inscrits.

La réunion bilan avec les professeurs est prévue le 4 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 16 heures 30.

La secrétaire de séance